Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 18 No. 38 Edmonton, mercredi le 28 novembre 1984 16 pages 0.50

AU SOMMAIRE

[illegible]

par Yves Lavertu

Edmonton - Le ministre de *l'Education*, M. David King vient d'aviser officiellement les présidents des Conseils scolaires de l'Alberta que des ajustements devront être effectués au niveau des services éducationnels en français dispensés actuellement dans les écoles de la province. Ces modifications sont rendues nécessaires, selon le ministre, en raison de la nécessité de se conformer à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Rappelons que cet article statue sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Dans une lettre datée du 19 novembre dernier adressée aux présidents des Conseils scolaires, le ministre au nom de son gouvernement, se dit prêt à offrir des "services d'éducation en français" adaptés aux besoins des élèves parlant couramment cette langue. Pour mettre sur pied de tels programmes, M. King entend solliciter la collaboration des responsables des juridictions scolaires existantes.

La mise au point de M. King survient quelques semaines seulement après l'adoption d'une motion par les commissaires stipulant que les exigences de l'article 23 de la Charte sont rencontrées en Alberta grâce aux programmes d'immersion. C'est la première fois qu'un ministre de l'Education informe par un document les commissaires scolaires de l'Alberta que l'article 23 aura des répercussions concrètes sur la réalité scolaire albertaine.



M. Guy Goyette, président de l'ACFA, s'attendait à une "livraison" plus importante de la marchandise.

Réactions de l'ACFA

A l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), les réactions face aux intentions du gouvernement sont accueillies avec circonspection. Qualifiant celles-ci de "tout petit pas dans la bonne direction", le président général de l'ACFA, M. Guy Goyette s'attendait à une "livraison" plus imposante de la marchandise. Lors de cette conférence de presse, lundi le 26 novembre, le directeur général de l'association M. Paul A. Poirier a insisté sur la nécessité pour le ministère d'une application avant tout concrète du droit prévu par l'article 23.

L'ACFA considère que la lettre ministérielle risque de semer la confusion chez les commissaires parce qu'elle ne fait pas de distinction claire entre le français, langue première et le français, langue seconde. L'association aimerait obtenir une définition claire de ce qu'il entend par programme francophone. L'ACFA regrette également qu'aucune de ses propositions sollicitées par le ministre pour l'ébauche de la lettre aux commissaires n'ait été retenue.

Les perpectives de négociation

Depuis déjà 15 mois, l'ACFA est en négociation quasi confidentielles avec le ministre et le *ministère de l'Education*. On parle de "solution albertaine" pour en arriver à rendre applicables en Alberta les modalités de l'article 23. L'échéancier présenté au *mois d'octobre* et précisant les étapes à parcourir dans ce processus n'a d'ailleurs pas été respecté par le gouvernement. M. Poirier interprète la lenteur des négociations en raison des difficultés "réelles ou imaginées" au niveau du cabinet Lougheed. L'ACFA considère par ailleurs que le gouvernement n'exerce pas dans ce domaine le leadership qui lui incombe.

Interrogé sur les possibilités de recourir à la contestation judiciaire, le président de l'ACFA M. Guy Goyette a souligné que c'était un scénario possible dans l'éventualité où les négociations ne débloqueraient pas. L'ACFA considère cependant que la stratégie de négociation actuelle est encore pour l'instant la meilleure clé pour parvenir à un règlement.

L'association francophone met assez d'espoir dans l'ébauche qui est actuellement en cours au ministère concernant d'autres orientations relatives au services d'éducation en français. Selon l'association, si la version finale qui sera rendue publique en décembre 1984 ressemble à l'ébauche que l'ACFA a étudiée, celle-ci peut alors être susceptible d'apporter certaines lignes de conduires aux Conseils scolaires.

A Edmonton

Des visiteurs de l'espace visite le bureau de service Canada



L'astronaute Marc Garneau est en compagnie de Brenda Cameron, gérante de la division de l'accueil du Bureau de Service Canada à Edmonton.

"Tout s'est très bien déroulé... avec beaucoup de soleil et de bonne humeur, au son de trames musicales tirées des films de science-fiction. Les astronautes Marc Garneau et Bob Thirsk ont signé des photos, des papiers, des affiches, des livres d'enfant et même des documents", commente Brenda Cameron la gérante de la section à l'accueil du Bureau de Service Canada à Edmonton.

Mme Cameron a organisé dans son Bureau samedi 17 novembre en matinée une rencontre entre les deux astronautes et le grand public. Et à cette occasion, plus de 150 personnes, dont de nombreux écoliers, ont visité les locaux de Service Canada sur la 101e rue au nord de l'avenue Jasper. Il était permis de prendre des photos.

"Nicolas, un poupon francophone de quelques mois, était sûrement notre plus jeune visiteur, et une dame d'environ 80 ans, probablement la participante la plus âgée. Elle ne cessait de se déclarer fière d'être Canadienne et de savoir les Canadiens impliqués dans la conquête de l'espace".

Les astronautes Marc Garneau et Bob Thirsk voyagent actuellement à travers le pays où ils visitent chaque capitale provinciale. A Edmonton ils ont évidemment participé aux festivités de la Coupe Grey.

"Leurs épouses sont arrivées au Bureau de Service Canada avec des boas orange et rose", poursuit Mme Cameron. "Et eux-mêmes, ils portaient des chapeaux cow-boys... Pas étonnant puisqu'ils arrivaient du petit déjeuner de la Coupe Grey".

"J'ai invité les astronautes à la suite d'un pari avec mon patron qui s'était impliqué dans l'organisation des activités de la Coupe Grey. Lorsque j'ai compris que Marc Garneau allait venir à Edmonton, j'ai téléphoné aux personnes responsables de son itinéraire. Ces gens-là ont été très coopératifs".

"Et j'ai gagné mon pari", sourit Mme Cameron.

Le commandant Marc Garneau est le premier astronaute canadien à s'être envolé, en octobre dernier, dans

Voir navette page 2

A l'occasion du mois du miel (octobre) CHFA a lancé un concours sur les ondes de la radio française en Alberta avec l'heureuse collaboration de la compagnie Bee-maid Honey Ltd.

Sur la photo se trouvent au centre l'heureux gagnant d'une télévision couleur et de plusieurs disques, M. Roland Balestri. A droite on reconnait le Directeur de la radio française en Alberta, M. Denis Collette. A gauche se trouve le Directeur de Bee-Maid Honey Ltd., M. Paul Pawlowski.

Environ 1600 personnes de tous les coins de la province ont participé tout au long du mois d'octobre à ce concours. Il s'agissait tout simplement d'appeler au poste CHFA et de répondre à une question "quiz" que Marie Josée Turcotte posait durant l'émission qu'elle anime, Le Café Show, tous les matins de la semaine entre 6 h 00 et 9 h 00.

Pour déterminer le grand gagnant du mois, un tirage a eu lieu le 31 octobre dernier et c'est le nom de M. Balestri qui a été ainsi choisi. Félicitations au gagnant.

Spectacle analogique: Théâtre sculpture

Notre thé quotidien

par Guy Pariseau

La particularité bilingue de notre pays exige un certain effort et beaucoup de compréhension réciproque, et c'est dans cet esprit que notre Espace de Création a décidé d'inaugurer ses activités avec un spectacle présenté justement dans les deux langues officielles. Et dans ce sens, la pièce sur laquelle nous nous sommes arrêtés c'est "Notre Thé Quotidien", de Georges Astalos, auteur Français révélé il y a presque cinq ans par le Théâtre Français d'Edmonton qui, dans une mise-en-scène de Pierre Bokor, a été présenté au public francophone d'Edmonton avec "La Pomme", créée à Paris en 1972.

L'expérience que nous tentons consiste à projeter vers l'extérieur un modèle analogique du théâtre et de sculpture. Dans ce but, nous avons invité dans notre Espace de Création le sculpteur George Apostu dont la notoriété a dépassé depuis longtemps les frontières de l'Europe - ses sculptures s'épanouissant de France au Japon, l'Italie en Tchékoslovaquie et la liste serait longue à dresser. Et Apostu et Astalos nous viennent de Paris, d'ailleurs.

Mais lorsqu'on parle d'une analogie entre le Théâtre et la Sculpture, il ne faut pas croire qu'il s'agit d'une illustration au premier degré où le théâtre se joue parmi les sculptures, où les sculptures s'installent dans l'espace de jeu. Il s'agit là d'un mariage entre deux arts où chacun garde intact sa spécificité conceptuelle en tout ce qu'ils ont de volume et de fonctionnalité (sculpture) et évidemment de paroles et de mouvements (théâtre) ou, pourquoi pas, de silence et de statique.

En effet, il s'agit d'un couple (Lui et Elle) qui dans leur routine quotidienne tricotent leurs fantasmes autour d'une supposée tasse de thé. Lui, étant conditionné par les "mass media", avec tout ce que ça comporte comme moyens de diffusion (presse, radio, télévision, etc). Elle, étant empoisonnée par la publicité avec tout ce que ça implique de gaspillage. Mais les obsessions, fussent-elles majeures, ne peuvent pas bouillir librement dans les crânes des gens, même lorsqu'ils sont conditionnés. "Car on est tous mis en carte". Et c'est alors que l'Intrus fait son apparition, dans toute sa splendeur - cet Intrus qui est l'oeil et l'oreille du Pouvoir: un ange du porte-à-porte, un archange du sondage, censé de ficher tout ce qui sort dans son chemin et de pénétrer jusque dans la cellule familiale.

Mais nous laissons la place à nos spectateurs de voir, d'entendre et de participer à ce "Five O'clock" sculptural et théâtral à la fois, qu'Apostu et Astalos mijotent pour nous dans l'Espace de Création de la Société Alda Côté dont le but principal est le rapprochement des arts visuels. L'avant-première est programmée pour le 7 décembre à 20 heures. La première française étant fixée pour le 8 décembre, et celle, anglaise, pour le 9 décembre - à la même heure évidemment. Les spectacles auront lieu dans le Studio Margareta Zirra - au 16e étage de l'édifice Sir William Place, 8830, 85e rue. Tél.: 466-8432 pour la réservation.

Navette spatiale

suite de la page 1

l'espace à bord de la navette spatiale Challenger. Lorsque la NASA a invité les Canadiens à prendre place à bord de la navette, une campagne de recrutement fut lancée à l'échelle du pays. Six membres d'équipage furent retenus, parmi plus de 4 000 candidats, dont l'ingénieur Marc Garneau et le médecin Bob Thirsk.

La possibilité pour le grand public de rencontrer les deux astronautes s'inscrit dans le cadre de la semaine "Canada dans l'espace" organisé du 13 au 17 novembre au Bureau de Service Canada.

Pendant ces journées, les visiteurs de la section à l'accueil ont eu en effet l'occasion de voir au Bureau des modèles de la navette spatiale de la NASA ainsi que le Canadarm; des photos Landsat montrant des détails de l'Alberta et des autres provinces; des expériences de télédétection.

Le Canadarm, appareil d'une délicatesse tactile et d'une force sans pareille, et un bras spatial mécanique de fabrication canadienne, qui s'adapte à la navette pour saisir des satellites.

La raison pour la semaine "Canada dans l'espace"... Promouvoir la présence fédérale dans l'espace, faire savoir que des départements comme Énergie, Mines et Ressources, le Conseil national de recherches, les Communications et Environnement Canada ont placé le pays parmi les chefs de file des sciences et de la technologie spatiales.

En plus de cette semaine spéciale, le Bureau de Service Canada fournit régulièrement des renseignements sur tous les programmes spatiaux que mène le gouvernement féréral. De nombreux enfants, au dire du personnel du Bureau, sont actuellement à la recherche de détails sur ces activités.

La visite des astronautes Marc Garneau et Bob Thirsk est l'un des derniers événements prenant place au Bureau de Service Canada à Edmonton. Car il est maintenant officiel qu'à la suite des coupures budgétaires du Ministre des Finances, Michael Wilson, les divisions à l'accueil des Bureaux de Service Canada à Edmonton et à Calgary fermeront leurs portes le 31 décembre. Le centre de références téléphoniques, basé à Edmonton avec des lignes couvrant toute la province, devrait cependant rester ouvert.

Y a-t-il de la place pour une autre coopérative d'habitation à Edmonton?

La réunion de la paroisse St-Thomas vient de terminer les démarches pour une coopérative de 30 familles.

Le processus a été long mais la glace est maintenant brisée. Nous croyons qu'il y a assez de familles francophones dans la paroisse Ste-Anne pour en faire une autre.

Afin d'aboutir avec un projet pour l'année qui vient il est important de regrouper quelques familles qui sont intéressées à contrôler leur situation de logements.

Non seulement l'aspect de contrôle est important, il y a aussi la question de l'économie. Pour un loyer très raisonnable vous pouvez déménager dans une coopérative d'habitation dont vous êtes le propriétaire et le locataire. C'est la coop qui décide le coût du loyer.

L'éducation est un aspect très important pour la coop d'habitation. Nous allons vous préparer à gérer votre propre entreprise de plus d'un million de dollars, de faire toutes les décisions concernant la coop, et de partager en français. Afin d'entreprendre ce projet, des cours d'administration, de comptabilité, d'entretien et de communication vous seront offerts.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec M. Ron Poirier au 465-7818 pour plus de renseignements.

Echos de Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

A Girouxville

L'installation des officiers des Chevaliers de Colomb

C'est samedi dernier, le 17 novembre qu'avait lieu à Girouxville l'installation des Officiers des Chevaliers de Colomb du Conseil 3025 de Grouard.

Plus de 250 personnes étaient présentes à cette fête qui débutait par l'installation des Officiers à 18 h à l'église. Cérémonie imposante au cours duquel chaque officier revêtu d'un costume cérémonial s'engage solennellement à bien remplir le rôle qui lui est confié par le député chef du Conseil du District.

L'invité d'honneur pour la circonstance était le Rév. Père Jacques Johnson, o.m.i. Il conféra longuement sur un sujet qui lui est cher, les vocations, et aussi de son projet de séminaire pour les Indiens.

En guise de remerciements, Clément Aubin, aux noms des chevaliers lui remit un chèque de 1,000$ pour l'oeuvre des vocations et en particulier pour le développement du Séminaire Kisemanito.

Plusieurs autres présentations ont également été faites, entre autre: une bourse de vocation de 2,000$ (pour le séminariste Charles Lavoie) a été remise à Son Excellence Mgr Henri Legaré; 2,500$ a été versé pour un projet de recherche sur les Canadiens-français de Rivière-la-Paix; 100$ au "Crime Stopper"; la bourse Paquette de 200$ a été donnée à Jocelyne Gosselin, étudiante en médecine.

Pour terminer, le secrétaire-trésorier Léo Garant dans la présentation des activités de l'année a fait mention des nombreuses oeuvres régionales qui ont reçu le support des Chevaliers. 5,100$ est allé au niveau éducationnel; 1,700$ pour soutenir des familles et des organismes dans le besoin. La plus grande part 45,000$ a cependant été mise dans un fond de réserve pour un projet spécial, la construction d'un centre de rencontre.

Et c'est ainsi qu'après avoir savouré un copieux souper, et un dessert de présentations... tous étaient très heureux de pouvoir enfin danser aux accords harmonieux de l'orchestre Diamond Willow.

M. Paul Ruel, Grand Chevalier, au cours de son engagement.

Mgr. Henri Légaré est heureux de recevoir la bourse des vocations.

Suite au colloque économique

Une première rencontre a eu lieu le 14 novembre à Girouxville pour faire un suivi au colloque économique qui c'est tenu le 28 et 29 octobre dernier à Edmonton.

En tout, quinze personnes, des participants au colloque d'Edmonton et plusieurs autres intéressées à la question économique étaient présentes.

L'assemblée a opté pour un objectif immédiat, la sensibilisation, i.e. intéresser le plus d'hommes d'affaires possibles, et tous les autres qui croient à un avancement dans le développement économique régional.

La prochaine rencontre a été fixée au 5 décembre à Girouxville. Les intéressés qui veulent en savoir plus long, sont priés de composer: 323-4600; 837-3121.



Les participants à la rencontre sur le développement économique ont choisi un premier objectif: la sensibilisation.



Les gigueurs de Girouxville ont commencé leur pratique régulière de gigue et de danse folkloriques. En tout 36 participants, c'est un bon début.

Il y a encore de la place, si vous êtes intéressés à faire partie de l'un ou de l'autre groupe, l'horaire est comme suit:

Les adultes: mercredi à 20 h 00
Les petits (2e, 3e et 4e année) mardi à 16 h 00
Les dandinettes (5e à 8e année) mercredi à 19 h 00

Pour de plus amples informations: 323-4673 - 323-4215.

"Vive reconnaissance pour votre opinion"

Chers(es) amis(es) de Rivière-la-Paix,
Très chers 225 spectateurs,

Permettez-moi, au nom des interprètes et réalisateurs des "Comédiens Malgré Nous" d'exprimer notre vive reconnaissance pour votre opinion - publiée dans le Franco du 14 novembre 1984.

Vos goûts, vos préférences et vos désirs doivent être les nôtres. C'est pour vous PUBLIC, que nous faisons du théâtre et notre raison d'être est de vous plaire.

Le choix d'un répertoire attirant pour tous les spectateurs est une tâche très difficile. C'est en nous communiquant vos préférences que vous nous aidez! Et nous vous en remercions!

Nous avons à coeur notre tournée de fin d'octobre dans votre région, - devenue par répétition, une très agréable tradition du TFE. Je suis en mesure de vous promettre pour la saison prochaine, un spectacle que vous apprécierez beaucoup (ni Molière, ni Tchekhov!).

Pour terminer avec vos dernières paroles:
ATTENDEZ-NOUS, NOUS REVIENDRONS! A BIENTÔT!

Pierre Bokor
directeur artistique

EDITORIAL

Dossier éducation:

Le gouvernement cherche à protéger sa popularité

Depuis déjà quinze mois l'Association Canadienne-française de l'Alberta négocie avec le ministère de l'Education et son ministre David King dans le but d'arriver à une "solution albertaine" à la question de savoir comment le gouvernement de l'Alberta arrivera à rencontrer les exigences de l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés. Cet article accorde aux francophones le droit à une éducation dans leur langue et touche aussi le droit à la gestion des institutions destinées à cette fin.

Dès le tout début des négociations les deux parties en cause se sont entendues pour garder confidentielles toutes leurs délibérations jusqu'à ce qu'elles aboutissent ou qu'elles cessent. C'est de bonne guerre puisque l'ACFA, tout comme le gouvernement, a intérêt à ne pas négocier en public, particulièrement au début quand le terrain sur lequel on s'aventure est incertain.

Mais voilà que par le biais d'une conférence de presse tenue lundi dernier 26 novembre, l'ACFA nous remet quelques miettes d'information que le gouvernement aurait dû émettre lui-même, il y a longtemps.

L'ACFA a de fait simplement commenté une lettre que le ministre de l'Education David King a fait parvenir le 19 novembre dernier aux présidents des Conseils scolaires à travers la province.

Cette lettre annonce d'abord que le gouvernement de l'Alberta appuie la section 23 de la Charte des Droits et Libertés. En deuxième lieu, la lettre annonce aux commissaires d'école une politique du gouvernement voulant que les conseils scolaires répondent aux aspirations des parents qui veulent que leurs enfants reçoivent un enseignement en français.

Selon le ministre cette politique s'applique à trois groupes distincts: des enfants qui rencontrent les critères de l'article 23, les enfants qui connaissent la langue française mais qui ne rencontrent pas les critères de l'article 23 et les enfants qui veulent apprendre le français.

Plusieurs questions viennent à l'esprit. Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu deux ans après la mise en vigueur de la Charte pour annoncer aux conseils scolaires son appui à l'article 23? Pourquoi les négociations avec l'ACFA prennent tant de temps à aboutir? Pourquoi le ministre insiste-t-il à identifier d'une façon particulière ceux qui connaissent le français mais qui ne rencontrent pas les critères de l'article 23? Pourquoi le gouvernement semble-t-il si réticent devant cette question des droits pour les francophones?

Selon le président de l'ACFA, M. Guy Goyette, la loi scolaire actuelle est anticonstitutionnelle. Il faut donc y apporter des amendements. Alors combien longtemps encore doit-on attendre?

Le ministre King est sans doute de bonne foi et rempli de bonne volonté. Mais il est évident qu'il n'est pas capable de délivrer, de tenir ses promesses. Le conseil des ministres, y inclus le premier ministre lui-même, craignent la controverse qui, selon eux, pourrait être soulevée. Ils ont peur de retrouver ici un autre "Manitoba".

Il y a à peine deux semaines le gouvernement de l'Alberta a adopté à la Législature une nouvelle loi sur l'Héritage culturel. Evidemment le gouvernement ne risquait rien puisque dans cette loi tous les groupes sont inclus et font parti d'une politique provinciale du multiculturalisme, politique d'ailleurs très populaire .

Mais de changer la loi scolaire pour répondre aux droits pourtant légitimes d'un seul groupe, les Francophones et d'énoncer publiquement une politique à cet effet, ce sont là des actions perçues comme dangereuses puisqu'il y a risque de controverse.

Mais cette crainte, cette peur évidente du gouvernement d'aller de l'avant avec ce dossier n'est pas du tout fondée dans les faits. Même le "Cultural Heritage Council of Alberta" a appuyé le droit à l'enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Cet organisme regroupe tous les groupes ethniques de la province et a la mandat de faire des recommandations au gouvernement. Les groupes ethniques ne s'opposeront pas à la loi scolaire révisée, ils l'appuieront.

Puis quand on pense à cette écrasante majorité du gouvernement conservateur à la Législature cette peur devient incompréhensible, Le gouvernement cherche à protéger sa popularité dans une situation qui n'est même pas dangereuse.

En plus, tôt ou tard il faudra bien qu'il adhère aux exigences de l'article 23 de la Charte et qu'il adopte une loi scolaire amendée. Le gouvernement ne gagnera rien à attendre mais pourrait cependant risquer de perdre la collaboration généreuse de l'ACFA. Et alors tout pourrait arriver: poursuite judiciaire, controverse, négociations publiques etc.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Pour l'âge d'or

M. le Premier Ministre
du Canada
B. Mulroney,

Vous avez promis avant d'être élu, l'amélioration de la vie des gens de l'âge d'or, et vous vous en éloignez, au point de la détériorer.

C'est dans la promesse tenue, qu'on découvre la personnalité!...

Le Gouvernement a besoin de combler les caisses vides: D'accord! La logique vous dira que c'est dans les poches des riches, de trouver cet argent et non dans celles des gens de l'âge d'or, où la différence de situation financière est aussi grande que du ciel à la terre.

Et puis, pour ce qu'il leur reste encore à vivre, les gens de l'âge d'or, ont plutôt besoin de réconfort, que des secousses injustifiées.

J'espère que vous en reviendrez à votre promesse de nous adoucir la vie, et je vous en remercie à l'avance.

Respectueusement,

Mme Esther Leibovitz

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Bravo M. Manuel

Hier soir à huit heures, dans la salle de l'Amphithéâtre du Collège St-Jean, j'ai écouté avec grand étonnement et plaisir, le conférencier et acteur, qui nous a été envoyé par l'Alliance Française de Paris.

La salle était comble et l'atmosphère enjouée. Le conférencier sans avoir un seul papier pour se référer à quoi que ce soit, a durant deux heures et demie parlé et prononcé des phrases qui coulaient de sa bouche comme des perles. Des à propos et des quiproquos se diversaient sans cesse sur l'auditoire et des citations des grands auteurs affluaient à tout moment ça se sentait bien que Monsieur R. Manuel est de l'Académie Française.

Il a su nous faire rire à nous dilater la rate.

Ce fut vraiment un grand succès, et je n'avais pu m'empêcher de lui dire: (quand tout était fini) Monsieur R. Manuel, j'ai vu et entendu dans ma vie plusieurs acteurs, orateurs et conférenciers qui étaient merveilleux, mais vous, je vous le dis de tout mon coeur: Vous les avez surpassés. Il a été si heureux de l'entendre qu'il m'a embrassé et m'a prié de le répéter pour le public.

Je félicite encore Monsieur R. Manuel pour son talent et pour le bon temps qu'il nous a prodigué. (Les absents ne savent pas ce qu'ils ont ratés).

Je dois ajouter que le tout fut rehaussé par la présence de Monsieur le Consul Général de France et de sa charmante femme: Madame Michelle Bardolet.

Je suis sûre, que tout le monde, comme moi, souhaiterait le revoir souvent.

Mme Esther Leibovitz

Il ne faut pas s'en inquiéter

N.D.L.R. Plusieurs abonnés d'Edmonton ont reçu leur journal dans une enveloppe première classe la semaine dernière. L'erreur n'appartenait pas au Franco et ce n'est pas le journal qui a dû faire les frais de la poste. En plus, les abonnés au journal qui sont également membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, ont reçu dernièrement pendant deux semaines consécutives deux copies du journal. Soyez rassurés, tout est maintenant réglé.

Grâce à une entente entre l'ACFA régionale d'Edmonton et Le Franco tous les membres de cette association recevront dorénavant le journal. Ce projet constitue un essai et durera jusqu'au mois de juillet 1985 nous donnant ainsi le temps d'en faire une évaluation.

Pour la région de Rivière-la-Paix, une entente avec l'ACFA régionale est sur le point d'être conclue dans le but d'abonner tous les francophones de cette région. Le projet entrera en vigueur vraisemblablement le 12 décembre.

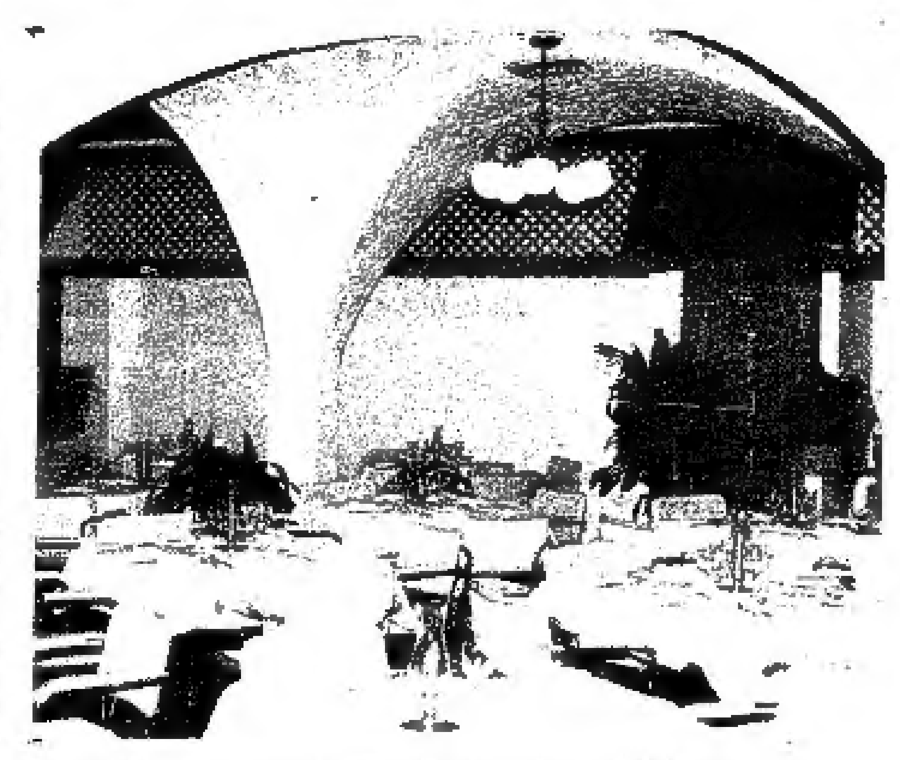
Ici Edmonton

La Côte d'Azur ou comment bien manger

par Nicole Künzle

Au coin de l'avenue Jasper et de la 107e rue vient de s'ouvrir un nouveau restaurant français: La côte d'Azur. Ce nom évocateur de la mer et des beaux poissons frais, des blanches maisons et des belles provençales a de quoi réchauffer notre hiver, donc, pour oublier la neige j'y suis allée l'autre soir.

La salle, en voûtes ogivales toutes blanches autour de la piste de danse, ses fenêtres et son carrelage m'ont rappelé ces maisons méridionales qui se chauffent au soleil de l'Estaque près de la Méditerranée.



Le restaurant La Côte d'Azur offre un décor méridional.

La musique était douce et sans excès (tant mieux! j'ai l'oreille fine et j'aime pouvoir apprécier la conversation) c'étaient des airs doux d'Aznavour, d'Edith Piaf, de Jacques Brel, des airs provençaux et d'autres encore. Certains soirs on y joue de l'accordéon.

Au menu il y avait une grande variété de produits marins: des moules marinières, une salade de calamar au coulis de tomate, évidemment la traditionnelle bouillabaisse, vrai bouquet de mer, et surtout la soupe de poisson "mistral", au safran avec croûtons et parmesan rapé, servie avec deux sauces: une "rouille" faite avec du poivre de cayenne, mie de pain, huile et sel, et "l'ailloli" sans pomme de terre, assez forte. Il y avait aussi des rougets en papillottes accompagnés d'une variété de légumes et on peut aussi avoir de la raie comme poisson du jour. On peut avoir également une croustade d'escargots: le pain français passé au four et devenu croustillant est farci d'escargots finement hachés dans une sauce au pernod, à la crème et avec beaucoup d'ail.

A midi, heure d'affluence, on y sert des vol-au-vent aux fruits de mer, des brochettes de crevette, à côté d'autres spécialités telles que les paillarde de veau au citron et la blanquette de veau à l'ancienne, la soupe de pistou et la salade niçoise.

Ceux qui désirent autre chose que le poisson aimeront sans doute le carré d'agneau en feuilletage, c'est à dire enrobé de pâte feuilletée et farci d'épinard et d'ail avec une sauce persillade.

La côte de boeuf au Roquefort a une sauce particulièrement savoureuse, agréablement veloutée. L'entrecôte Valois, à la sauce Béarnaise a aussi ses mérites, elle fond littéralement dans la bouche. Arrosez-la avec un chateauneuf du Pape ou avec quelque Bordeau, et rien ne manquera aux délices du palais. Mais j'en arrive au dessert: là il m'était difficile de décider entre la poire pochée au coulis de framboise, et le fondant au chocolat. Quel dilemme! un vieux fond de gourmandise m'a attirée vers le fondant au chocolat. C'était une mousse délicatement parfumée à la liqueur d'orange, de quoi, dirait Rabelais, "se pourlécher les badigouinces"...



Jean-Marc, co-propriétaire, sera heureux de vous recevoir, en français évidemment.

Recherche Animateur(trice) de jeux

Une douzaine de petits bouts d'choux recherchent une deuxième personne pour les surveiller et les amuser pendant que leurs mamans se rencontrent au groupe.

"Femme d'Aujourd'hui".

* Tous les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30 au Théâtre Popicos, 8520 - 91e rue, Edmonton.
* Salaire: $5.00/heure.

S'il-vous-plait, contactez Chantal au 483-1622.

Voyage de ski

Le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton organise un voyage de ski à Marmot Bassin, Jasper, la fin de semaine du 22 au 24 février 1985.

Départ le vendredi, 22 février, vers 17 h 00, des bureaux de l'ACFA régionale, 9542 - 87e rue et retour le dimanche, 24 février, pour arriver au même endroit, vers 21 h 30.

Le coût est de 120.$ par personne, ce qui comprend:

* 2 nuits au Lobstick Lodge;
* Le transport (aller-retour) par autobus;
* Les monte-pentes pour deux jours;

et le coût est de $85., pour les personnes ne désirant pas faire de ski alpin.

Il faut réserver votre place dès maintenant. Un dépôt de 50$ est requis avant le 31 décembre 1984.

Pour plus d'informations, appelez Suzanne au 469-4401.

Ligue d'improvisation

Et maintenant sur la scène du sport culturel vendredi dernier à l'arène du Théâtre Popicos les Fac-similés de la Faculté St-Jean ont arraché une victoire difficile par le compte de 6 à 5 aux dépens des 100 Génies des Écoles d'Immersion.

Un match ponctué d'imprévus où le jeu de passe dominait largement le jeu rude. Les Fac-similés se sont particulièrement illustrés par leur esprit d'équipe inspiré par un Marc Therrien grandement en forme.

Les trois étoiles du match: 3e - Johanne Demers des Fac-similés; 2e - Michel Gobeil des Cent-génies; 1e - Marc Therrien des Fac-similés.

Notre prochain rendez-vous mettra aux prises les Voix-puckées de Radio-Canada et les Fac-Similés de la Faculté St-Jean, un match fort attendu des connaisseurs. C'est donc un rendez-vous vendredi soir à 20 h à l'arène du théâtre Popicos, 8520 - 91e rue.

Bravo CHFA

par Esther Leibovitz

Hommage à CHFA qui a bien voulu fêter avec nous, son anniversaire de 35 ans. Durant les cinq jours de la semaine; du 19 au 23 novembre 1984 de 10 heures et demi du matin jusqu'à midi, que nous avons eu la joie d'accueillir au "Manoir St-Joachim" l'équipe de CHFA, dans son merveilleux programme de "Plutôt pour Vous" animé par le doué et sympathique Benoit Pariseau et réalisé par M. Raymond Deslauriers.

Nous avons eu le plaisir d'écouter des beaux poèmes de M. Guy Pariseau et de Madame Esther Leibovitz.

Nous avons eu aussi la joie d'entendre la voix merveilleuse de Michel Landry dans des chants religieux et d'opéra et de la talentueuse Mlle Diane Boivert.

Un récital de chant accompagné de sa guitare par M. Jacques Chauvin, qui était si beau que j'en ai pleuré d'émotions. La chorale (dont je fais partie) du Manoir St-Joachim dirigée par notre vénérée soeur Yvette Pépin, exécuta avec harmonie et perfection les beaux chants français.

Tous les locataires du Manoir St-Joachim remercient du fond de leur coeur CHFA et son équipe pour ce beau régal qu'ils nous ont prodigué. Et le tout se termina par la chanson "Ce n'est qu'un aurevoir" car nous espérons qu'ils nous reviendront bientôt.

A l'instigatrice et directrice du Manoir St-Joachim Madame Eglance Mercier, nos remerciements pour cette initiative.

Je souhaite à tous une longue vie heureuse et de joyeuses fêtes.

Correction

Veuillez prendre note que la soirée du Bal de la Veille du Jour de l'An ne débutera pas à 21 h 30 telle qu'annoncée la semaine passée. Le Bal débutera à 20 h 30.

Dites-le aux autres.







Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

A la recherche d'un bon instructeur

Le concept de synergie est de plus en plus utilisé dans le monde industriel d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'une organisation ouvrière, culturelle ou sportive, on recherche désormais la combinaison gagnante, la formation de ressources humaines, matérielles et financières qui permettra l'équilibre nécessaire pour dominer. Je travaille à l'intérieur d'un groupe de gens qui s'harmonisent à merveille. Les qualités d'une première personne compensent pour les défaillances d'une autre et le déclic chimique fait de cette unité de travail davantage qu'une entité.

Si vous prenez les Oilers d'Edmonton, par exemple. Certains joueurs sont payés pour marquer des buts tandis que d'autres le sont pour enrayer les attaques. Si chaque joueur comprend son rôle et s'applique pour le jouer au mieux de ses capacités, les chances sont assez bonnes pour que l'équipe connaisse le succès.

La semaine dernière, les Canucks de Vancouver s'en sont pris à leur instructeur, Bill Laforge, pour la série d'insuccès de l'équipe depuis le début de la saison. Je n'en croyais pas mes oreilles lorsque j'ai appris la nouvelle. Est-ce la faute à Laforge si les Canucks ont dans leur club-école des joueurs aussi peu talentueux que les défunts Seals d'Oakland? récemment, au cours d'une émission de style "ligne ouverte", j'entendais une personne de Vancouver clamer à qui voulait l'entendre que les Canucks avaient une bien meilleure équipe que leur fiche ne l'indiquait et que Laforge était un bon instructeur. Un point pour cet interlocuteur: l'instructeur ne fait pas l'équipe et ses succès seront égaux aux talents mis à sa disposition. Un point contre: était-il réellement un bon instructeur pour cette équipe?

Les instructeurs vont et viennent, c'est bien connu, un peu comme les saisons. Ils connaissent mieux la défaite que la victoire et sont souvent identifiés comme étant la cause de ces déboires.

Seulement, on ne s'arrête pas assez souvent à étudier la personnalité de ces instructeurs pour savoir s'ils possèdent les qualités requises par une organisation. Un bonhomme comme Roger Nielson, par exemple, ne pourrait sûrement pas adapter son style plutôt défensif à une équipe comme celle des Oilers (pas plus que pour les autres équipes de la ligue, à bien y penser).

Mais ce style n'est qu'un aspect du tout. Si cet instructeur est un bon meneur d'hommes, un bon agent motivateur et un bon conseiller, il peut parvenir à obtenir un rendement supérieur de ses troupiers. Ces bonshommes sont connus. Des gens tels Vince Lombardi, Don Shula, Chuck Noll, Sparky Anderson, Dick Williams, Toe Blake, et Scotty Bowman ont connu des succès incomparables dans leurs domaines respectifs. Et si on désire trouver un point commun à tous ces gens, il faut regarder leur côté perfectionniste. Voyez-vous, tout ce talent que transportent les joueurs d'aujourd'hui ne vaut rien si les jeux de bases sont mal exécutés. Et quand cette base sera acquise et établie, alors et seulement alors les qualités individuelles pourront être ressorties, analysées et assemblées de façon synergétiques.

L'emploi d'instructeur est très insécure, je l'avoue, puisqu'il est le premier visé en position de panique. Seulement, les bons instructeurs, les vrais, ne sont jamais mis en doute. Et si jamais ils deviennent disponibles pour une quelconque raison, ils sont rapidement embauchés par une autre organisation. Bill Laforge est aujourd'hui sans emploi et seul l'avenir nous dira s'il est bon instructeur: ses qualités sont inversement proportionnelles à sa teneur en tant que chômeur.

Bonne Semaine!



Gardienne désirée pour enfant de 2 1/2 ans dans le quartier St-Thomas. Téléphone: 469-2064.

Je fais présentement une recherche en profondeur concernant l'historique de la "crèche de l'enfant Jésus" et de son évolution au fil des siècles à travers le Canada. Si vous possédez de l'information, des références ou de la documentation à ce sujet, s.v.p. communiquez avec: Jacques Blain, C.P. 1175, Nicolet, P.Q. J0G 1E0.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

Je cherche une troisième personne pour partager un voyage à Montréal le 13 décembre (aller seulement). C'est vraiment pas cher! Téléphonez au 645-4410 le jour et 645-3125 le soir et demandez Chantal.

Recherche gardienne 5 jours par semaine du lundi au vendredi de 8 h 00 à 9 h 00 et de 3 h 30 à 5 h 30. Pour de plus amples renseignement communiquez au 461-0451 ou 422-2912 dans les environs de l'école Frère Antoine.

A vendre - aspirateur Advance Low Boy Commercial. Demande 125$ 488-9478.

Ferait dactylographie à la maison. Français et anglais. 466-0705.

A Legal-Morinville

Soirée de variétés

par Marcel Dubé

Le 9 novembre dernier l'Association Canadienne-française de l'Alberta régionale de Legal-Morinville présentait une soirée de variétés à la salle communautaire de Legal.

Cette soirée, la première d'une série qui se déroulera au cours des prochains mois, fut un succès.

Nous sommes reconnaissants du service de M. Gaëtan Bourdon, de I.T.V. qui se déplaça pour agir comme maître des cérémonies pour la soirée.

A tous les participants, nos sincères remerciements, sans vous cette soirée n'aurait pas été possible.

Nous étions émerveillés de voir tous les talents locaux... par exemple, qui aurait dit qu'Augustin Courseux pouvait jouer de la flûte?

Nous tenons à remercier Mme Michèle Lahardy de Calgary qui est venue à Legal deux soirs de suite pour nous aider. Espérons qu'il n'y aura pas autant de "brume" la prochaine fois.

Encore une fois nos sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de notre soirée.

Nous vous encourageons à nous rejoindre le 15 décembre pour notre soirée de Noël où nous nous amuserons en famille et à la canadienne.



Margo Laberge et Lorraine St-Martin dans une petite pièce "Un Noël du bon vieux temps".

Réunion mensuelle du M.F.C.

par Marie-Thérèse Cyr

Mardi le 6 novembre 1984, 19 dames du Mouvement des Femmes Chrétiennes se sont rencontrées au presbytère pour leur réunion mensuelle. La présidente Mme Margo Laberge rappelle aux dames leur responsabilité spirituelle et les invite à prendre dix minutes par jour en silence pour réfléchir sur ce que le Seigneur a fait pour nous dans la vie.

Mme Pauline Préfontaine dirige les participants dans l'aspect spirituel de la rencontre. Les ateliers ont permis au groupe d'arriver au consensus suivant: avec la Foi tout est possible.

L'abbé A. Beaupré a raconté ses expériences et ses sentiments lors de son séjour à Rome.

Les dates à retenir: 4 décembre 1984, prochaine réunion; 9 décembre 1984, le party de Noël; 13 janvier 1985, la bénédiction des bébés.

La réunion terminée, les dames ont pris cette occasion pour jaser tout en prenant un café et un petit goûter.

A Fort McMurray

Un don de Suncor pour l'ACFA de Fort McMurray

par Claudette Rideout

Nos membres français travaillant à la compagnie Suncor bien représentés par M. Réal Doucet, ont fait une demande de subvention à leur compagnie pour l'Association Canadienne française de l'Alberta régionale de Fort McMurray.

Le but de ce projet de subvention était d'aider la pré-maternelle ouverte récemment à Fort McMurray. Leur demande était de $3000.00 devant servir à compléter et à améliorer cette pré-maternelle.

M. Réal Doucet a travaillé à ce projet en collaboration avec d'autres membres de l'ACFA dont M. Jacques Fyfe, M. Tony Willecy, M. Germain Gagnon et M. Daniel Couture. Leur demande fut acceptée par la compagnie Suncor et c'est le 6 novembre dernier que M. Doucet recevait un chèque au montant de $475.00 des mains de M. Don Hindy, représentant officiel de Suncor.

Ce montant n'est pas ce qu'ils avaient espéré, mais c'est un don apprécié qui servira quand même à améliorer la pré-maternelle pour cette année.

Depuis 2 ans déjà, Suncor a ouvert à ses employés l'opportunité d'un programme de subvention dans le but d'améliorer les services à la communauté de Fort McMurray. Ce projet s'intitule Suncor Grant et s'ouvre à tout ceux qui sont intéressés à y participer.

A Medicine Hat

Conférence sur l'Education en Français

par Malcolm (Col) Sissons

Le samedi 10 novembre dernier, une conférence sur les programmes d'immersion en français s'est déroulée au Centre Culturel de Medicine Hat. C'est un événement important, étant donné que cette ville est la dernière en Alberta à s'être dotée d'un tel programme. Environ quatre-vingt participants, y compris le maire et quelques commissaires d'école ont suivi attentivement les propos des experts invités.

C'est un comité de parents des enfants présentement inscrits à la pré-maternelle et à la maternelle d'immersion en français qui ont organisé la conférence. Ils souhaitent ainsi convaincre la commission scolaire publique de leurs bonnes intentions et de leur sérieux tout en faisant état des avantages de ce programme. En effet, la conférence avait pour thème "Why French Immersion" (pourquoi l'immersion en français?).

La conférence a ouvert avec éclat; Gilbert Parent et Yves Manseau ont démontré leurs talents fort perfectionnés. Ayant ainsi bien réchauffé l'auditoire, ils ont cédé leur place à Mme Karen Taylor-Browne, recherchiste à la Faculté d'Education de l'Université de Calgary. Celle-ci a exposé les résultats des expériences d'évaluation sur l'immersion. Un parent pourrait s'attendre, paraît-il, à ce que son enfant perfectionne les éléments de la communication interpersonnelle en même temps qu'il adopte des attitudes plus ouvertes envers des gens d'autres cultures.

Alors, on a abordé le sujet de comment surmonter les obstacles à l'organisation d'un programme d'immersion en français. Sous forme de table ronde, la discussion a suivi une série de questions posées par le surintendant des écoles publiques, le Dr. Ken Sauer. Les questions ont traité de l'opposition au programme chez le public, les enseignants unilingues et les parents d'enfants en programme anglais, du choix d'école, d'enseignants bilingues et de programme d'études.

Pour répondre à ces questions épineuses, on a invité Mme Taylor-Browne (recherchiste), Mme Cheryl Campbell (Présidente de Canadian Parents for French de Calgary), Mme Françoise Ruban (institutrice bilingue de l'Ecole Agnes Davidson de Lethbridge), M. Roy Dahlstedt (directeur de l'Ecole Greenfield d'Edmonton) et MM. Denis Tardif et Adrien Bussières (du Ministère de l'Education). Ces conférenciers ont su nuancer leurs réponses de façon à reconnaître des problèmes mais aussi à proposer des solutions valables.

La séance de l'après-midi a commencé avec un vidéo-cassette préparée par CBXFT à la demande des organisateurs. Cette émission, conçue par le directeur du poste, M. Paul Dumaine, donne un aperçu des émissions pour enfants et donc des possibilités d'enrichissements à la maison.

C'est M. Aldo Zanoni, consultant en techniques d'immersion, qui a par la suite présenté le programme d'études pour l'immersion en français, tel que créé par les écoles publiques d'Edmonton. On reconnaît à travers le Canada l'imagination et l'expertise au domaine de l'enseignement des langues secondes de cette commission scolaire. Pour les parents et les administrateurs, M. Zanoni a offert des conseils pratiques pour l'organisation d'un programme d'immersion et a mis l'accent sur l'esprit d'échange et de coopération qui existe entre les divers districts scolaires.

Mme Campbell a terminé la conférence avec une présentation audio-visuelle sur les avantages de connaître plus d'une langue et sur la gamme de programmes d'étude de langue disponibles. Elle a exposé aussi les buts de Canadian Parents for French. L'enthousiasme des parents s'est fait renfloué par celui de leurs enfants, lors d'un spectacle monté par Gilbert Parent et Yves Manseau ce soir-là.

Les organisateurs de la conférence tiennent à remercier les invités de l'extérieur pour leur apport précieux. Les média locaux ont par ailleurs raconté les points de vue des conférenciers et les buts des organisateurs. C'est ainsi que le débat demeure dans le domaine public pour les quelques semaines qui précèdent la décision finale de la commission scolaire. Les parents veulent reconnaître l'appui moral et financier du Secrétariat d'Etat, du Comité Culturel Canadien-français du Sud-Est de l'Alberta et de Canadian Parents for French.

A Plamondon

Le projet d'une marina ira de l'avant

par Thérèse Bisson-Houle

Le projet de construire une marina à Plamondon a été annoncé par l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale de Plamondon.

C'est ce qui ressort de la première assemblée du comité ad hoc de l'ACFA régionale de Plamondon tenue le jeudi 22 novembre dernier.

Ce projet se situe dans le cadre du Carnet de route de l'ACFA, au chapitre du développement économique. Le but du comité est de favoriser l'expansion économique dans la région de Plamondon.

D'après l'invité M. Dave McArter, agent de développement économique, l'industrie du tourisme à Plamondon devrait être la priorité et le projet de développement d'une marina à Plamondon devrait être mis de l'avant.

Dès le printemps prochain affirme M. Albine Plamondon, président du comité, les travaux de nettoyage du crique recommenceront.

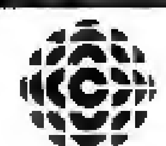
Pour le moment, le comité ad hoc étudie la possibilité de tenir un colloque sur le développement économique à Plamondon au printemps prochain.

CAPSULES

MONTRER LE FRANÇAIS AUX FRANÇAIS

(SHS) Le Café québécois sera désormais servi en France. Il s'agit du cours autodidacte de français écrit (CAFÉ), mis au point il y a sept ans par le grammairien Bernard Dupriez, de l'Université de Montréal. Des milliers de Québécois ont suivi chez eux, en commençant à leur niveau et en suivant leur rythme propre, ce cours de français où se retrouvent grammaire, vocabulaire, construction de phrases, choix des termes, etc. Le CAFE (traduit en France : «atelier pédagogique d'expression écrite») sera d'abord expérimenté dans des entreprises avant qu'on le lance dans le grand public.





CBXFT cette semaine

Samedi 1er décembre

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Candy
10h00 Cérémonies de fermeture des jeux olympiques
14h00 Bagatelle
15h00 Les mystères des cités d'or
16h00 Les héros du samedi
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey: Buffalo à Montréal
20h30 Palme d'Or
21h00 A première vue
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h05 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection: Le frère le plus futé de Sherlock

Dimanche 2 décembre

07h30 Petit Castor
08h00 Déméter la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h30 Les fables d'Europe
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Football américain: San Francisco à Atlanta
14h00 Bizarre, bizarre
14h31 Hors Québec: Les grandes batailles du passé
15h30 Magazine de la semaine verte
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Exporter le Canada
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Gala du mérite sportif
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Les grands esprits
21h46 Les beaux dimanches: Portrait de l'OSM
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club: La rue sans joie

Lundi 3 décembre

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Casper
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Détective de fortune
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Les exclus:
19h00 Trouvez l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Les veuves
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Le mutant

Mardi 4 décembre

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star Trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Ciné folles
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare ouest de Winnipeg
19h00 Grand Papa
19h30 101 ouest, Avenue des Pins
20h00 Monsieur Le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le Point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Le mercenaire de minuit

Mercredi 5 décembre

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Bout d'chou et casse cou
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Le vagabond
19h30 Le parc des braves
20h00 Pour une chanson
21h00 Lautrec 85
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: Un taxi mauve

Jeudi 6 décembre

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Question de droit
11h30 Salut santé
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Le petit Marcel
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 La vie secrète des animaux
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face d'Edmonton: André Plante vs Sylvie Aubertin
19h00 Génies en herbe: Ecole Fort McMurray vs Bishop Caroll Calgary
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: Juste un peu d'amour
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Violette et François

Vendredi 7 décembre

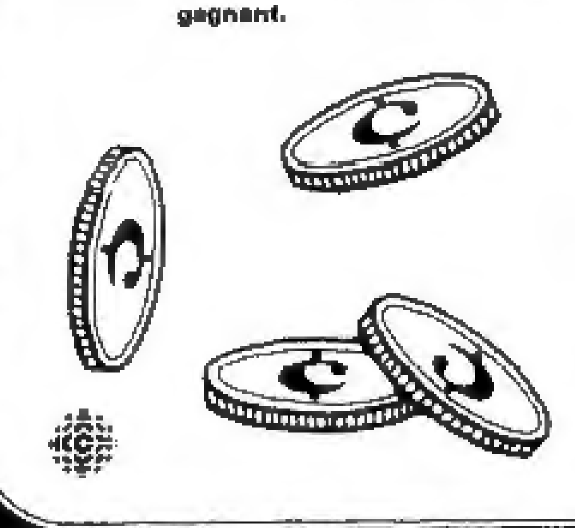
09h30 Sur le bout de la langue
09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Micropuce
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton: Maîtres et valets
15h30 Prince Noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 6: La lumière des justes
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Sara Dane
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Faut pas pousser

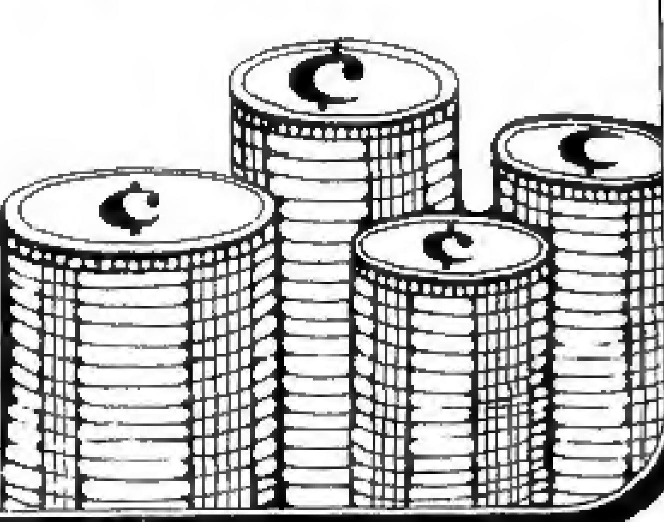
Pile ou Face

Jeudi 6 décembre à 18 h 30 à CBXFT



Sylvie Aubertin et André Plante: une lutte chaude pour trouver un gagnant.





Abonnez-vous



Commission de la Capitale nationale / National Capital Commission

Demandes de propositions

N/réf: CA84-488
L'étude de la ligne de portage des eaux aux ruisseaux Green Région de la Capitale nationale

Des propositions scellées portant le numéro référence susmentionné et adressées au:

Chef, Administration des marchés
Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier ouest
13ième étage
Ottawa-Hull
K1P 6J6
Tél: 995-4662

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale en vigueur) le jeudi, 20 décembre 1984.

Les termes des références sont disponibles sans frais, à l'adresse précitée (entre 7 h 30 et 16 heures).

La Commission de la Capitale nationale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Activités socio-culturelles

Films au cinéma de l'ONF
10031 - 103 avenue, Edmonton

Mercredi, le 5 décembre 1984
à 19 h 30

"MON ONCLE ANTOINE"
Entrée libre

Dimanche, le 9 décembre 1984
à 19 h 30

"SONATINE"
Prix du lion d'argent, à Venise
Entrée: 3$

Calgary

30 nov. Pièce de théâtre "Le malade imaginaire" présentée par la Société de théâtre de Calgary à l'Orpheus sur le campus de Cait, 3001 - 16 avenue n.o.. Pour réservations communiquez avec Mme Lehardy au 288-7517 ou à l'ACFA au 228-4095.

8 déc. Ciné-Jeunesse présente "Le bon petit diable", à l'ONF, 222 - 1e rue s.e. à 10 h 30.

10 au 14 déc. Exposition de peintures par des peintres franco-albertains organisée par le comité culturel de l'ACFA. L'exposition aura lieu dans l'édifice du gouvernement fédéral, 220 - 4e avenue s.e.. Tous les gens intéressés à exposer leurs tableaux communiquez avec Yvon Desgranges au 288-7517 ou avec l'ACFA au 228-4095.

Edmonton

29 nov. Réunion de Réseau femmes d'aujourd'hui au Théâtre Popicos, 8520 - 91 rue. Réflexion sur le Moyen Orient animée par Mme Mona Liles. Exceptionnellement le jeudi après-midi de 1 h 30 à 3 h 30.

Lethbridge:

30 nov. Présentation du film "Bonheur d'occasion" à 20 h 00 au centre culturel. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

8 déc. Cocktail, banquet et danse de Noël avec orchestre à 18 h 30 au centre culturel. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

16 déc. Noël des enfants au centre culturel à 14 heures. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

20 déc. La pré-maternelle "Le Champignon" fête Noël à 9 h 00 au centre culturel. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

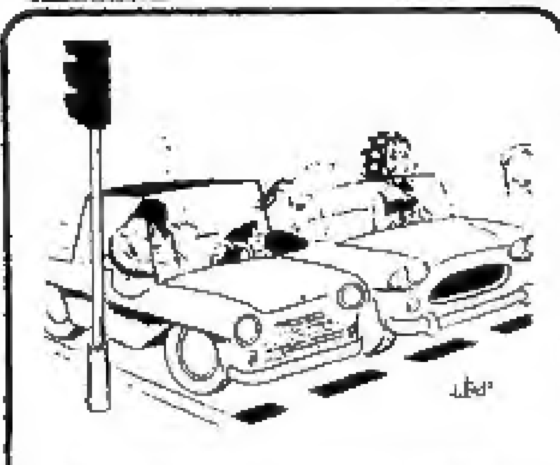
Concert de Noël

Ecole J.H. Picard
(7055 - 99e rue)
à 19 h 30
les 5 et 6 décembre 1984

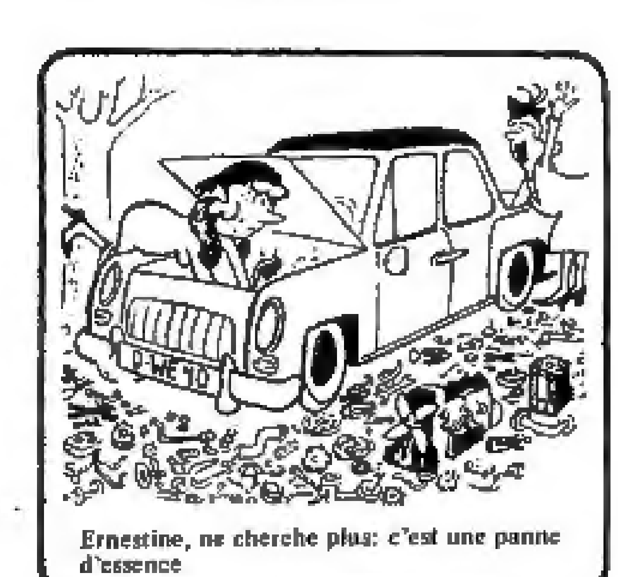
Direction artistique et mise en scène:
Gilles Denis

étudiants: $2.00
adultes: $3.00

la blague du jour



—Ils n'en finissent plus ces feux rouge !



Ernestine, ne cherche plus: c'est une panne d'essence

A Edmonton

50e anniversaire de mariage de John et Angelina Couture

par Jules Van Brabant

C'est samedi le 10 novembre 1984, à 16 h 30, dans leur église paroissiale de l'Immaculée Conception, que John Couture et Angelina Couture (née Van Brabant), au cours de l'eucharistie, renouvelèrent l'un pour l'autre l'engagement solennel pris il y a 50 ans, c'est à dire le 13 novembre 1934 dans l'église de Saint-Paul.

Pour débuter cette imposante cérémonie une garde d'honneur de dix chevaliers de Colomb du 4e degré se rendirent en procession jusqu'au sanctuaire, et avec leurs épées tirées, firent une arche sous laquelle défilèrent les sept enfants de John et Angelina: Denise Couturier d'Edmonton, Louise Rocque de St-Paul, Lucie Jean d'Edmonton, Victor Couture de Québec, Élise Boucher d'Edmonton, Claire Smith de Red Deer et René Couture de Calgary. Ceux-ci et celles-ci vinrent déposer des roses rouges et blanches dans un porte-bouquet tenu par Van Beckerd et Fred Walker des amis intimes du couple jubilaire. Ensuite vinrent le célébrant, le Rév. P. Jean Fortier, o.m.i. curé de la paroisse, les assistants le Rév. P. Dollard Desmarais, o.m.i. professeur à la Faculté St-Jean et le Rév. P. Rick Wolek, o.m.i. professeur au Newman College, Victor et René Couture les servants de messe, et finalement pour clôturer cette procession solennelle nos jubilaires s'avancèrent jusqu'au premier banc de l'église. Pendant ce défilé imposant la nombreuse assistance de parents et d'amis(es), exécuta un chant d'entrée très approprié, "Ce jour que fit le Seigneur est un jour de joie, Alleluia".

La première lecture fut proclamée par Elise Boucher, et la deuxième par Lucie Jean. Le psaume fut chanté par Julien Boucher. Le Rév. P. Fortier dans sa courte homélie fit l'éloge des jubilaires en soulignant surtout leur apport précieux et de longue date aux oeuvres paroissiales et communautaires, tout en voyant à l'éducation chrétienne de leur belle et grande famille.

Les intentions de prière furent énoncées par Claire Smith.

A l'offertoire sept des petits enfants, (le ou la) plus jeune membre de chaque famille, Hector Jean, Jean René Couturier, Juliette Boucher, Marcel Rocque, Catherine Smith, Mélanie Couture et Bryce Couture, apportèrent les offrandes nécessaires pour la célébration du Saint Sacrifice. Durant l'Offertoire et la Communion Julien Boucher chanta le Panis Angelicus et l'Ave Maria. Pour tous les chants, Aimé Tétrault accompagnait à l'orgue.



John et Angelina Couture.

A la fin de la messe le Rév. P. Desmarais fit la présentation du manuscript "Bénédiction Apostolique" du Saint Père le Pape Jean-Paul II.

Après cette cérémonie religieuse environ 150 invitées descendirent dans le sous-sol de l'église pour prendre part au délicieux banquet (style buffet), préparé par les dames Sigma B.P.

A la fin du repas, Victor Couture, maître de cérémonies fit la lecture des télégrammes envoyés par Jules Rocque, Léonard Cadieux, Bea et Bob Walker et Jack & Vi Hyland; des messages de félicitations et de bons voeux de l'Archevêque d'Edmonton Son Excellence Mgr. Joseph McNeil; du Premier Ministre du Canada M. Brian Mulroney et de son épouse Mila; du membre du Parlement M. Bill Lesyk; du Lieutenant Gouverneur de l'Alberta Son Honneur Frank Lynch-Staunton; du Premier Ministre de l'Alberta M. Peter Lougheed; du chef de l'Opposition de la législature albertaine M. Ray Martin.

M. Eugène Trottier présenta un certificat, des remerciements et des bons souhaits opportuns au nom de l'ACFA.

M. Eugène Bérubé et M. Iréné Turcotte se firent les porte-paroles des Chevaliers de Colomb du Conseil St-Joseph (4e degré), et des membres du Conseil Laverendrye (3e degré) respectivement, pour apporter les bons voeux et les témoignages d'amitié de leurs confrères. Mme Jeanne Bouchard apporta des témoignages d'amitié et de bons souhaits de la part des Aînés de la paroisse de l'Immaculée Conception. Lucie Jean, au nom de ses frères et soeurs, des gendres et brus, fit don à ses parents d'un bel album de photos, faisant un peu la généalogie immédiate des familles Couture et Van Brabant. Denise Couturier à son tour fit la présentation de beaux cadeaux de la part, des enfants, des parents et amis(ies) invités pour cette célébration. John et Angelina: "Bon voyage au Carnaval de Québec au début de l'année 1985".

Comme dessert, son Honneur le Maire M. Lawrence Devore vient additionner ses bons souhaits au nom de la population d'Edmonton à nos jubilaires, n'oubliant pas de les remercier chaleureusement pour leur aide et leur précieux support, lors de son élection à la mairie d'Edmonton.

Angelina et John, avec émotion, remercièrent les convives présents, formés de leurs enfants, de leurs parents et de leurs amis(ies) d'être venus célébrer avec eux ce cinquantième anniversaire de mariage. Ils firent mention spéciale de Gervaise et Marguerite Chagnon, cousines venues du Québec spécialement pour ces fêtes mémorables.



Madame Rachelle Cyr, née Champagne nous quitte pour la maison du Père

"Une colombe est partie en voyage." C'est avec ces mots chantés par les élèves de l'école Francojeunesse d'Ottawa, où elle avait enseigné pendant cinq ans, que débuta le jeudi 22 novembre dernier la célébration eucharistique pour commémorer le décès de madame Rachelle Cyr, survenu trois jours plus tôt. Une foule nombreuse était venue lui rendre hommage en l'église Sainte-Geneviève, au sud-est d'Ottawa.

Rachelle, née Champagne, était originaire de Morinville (Alberta). Devenue institutrice elle épouse Donald Cyr en 1964, et le suivit fidèlement à Legal (1964-1968), Ste Thérèse de Blainville (Québec) (1968-1969), Bonnyville (1969-1976), Regina (1977-1979) et Ottawa (1979) où, après un an, elle apprit qu'elle était atteinte du cancer.

Au cours de son homélie, monsieur l'abbé Maurice Dionne, vicaire de la paroisse depuis l'été dernier, décrivit comment, en très peu de temps, il avait appris à connaître la sincérité, le courage tranquille, la simplicité, la bonté directe et honnête sans sentimentalité de Rachelle. L'amour est plus fort que la mort rappelle-t-il à l'assemblée émue et Rachelle lui avait paru comme une personne, épouse et mère, qui aimait en acte et en vérité plutôt qu'en paroles et en discours. Comme le Christ devenu homme avait reflété l'amour du Père, de même Rachelle avait reflété Dieu tout au cours de sa vie quotidienne. L'abbé Dionne l'a remerciée d'avoir offert sa personne à Dieu pour que celui-ci puisse nous rejoindre par son entremise.

Au moment du départ du cortège funèbre, les jeunes élèves ont touché plusieurs adultes présents en interprétant à leur manière le chant populaire "Adieu madame le professeur".

Une délégation de onze Albertains, comprenant la mère de Rachelle, madame Jeannette Champagne et une tante, madame Christiana Froment, de Morinville, M. et Mme Laurier Hamel (Fleurette) de Bonnyville, M. et Mme Carl Brodie (Lorraine) d'Edmonton, Mme Rosella Boisonnault de Morinville, M. Normand, Claude et Guy Cyr et Mme Denise (Rémi) Cyr de Legal était venue se joindre à Donald ainsi qu'aux enfants, Pierre (18 ans), Mireille (13 ans) et Danielle (10 ans) dans ce moment rempli à la fois de tristesse et d'espérance.

(contribution spéciale)
Jean Perisseau
Ottawa

Le gouvernement aide un aveugle persévérant

Par un matin d'hiver glacial David Lazaruk attend calmement au sommet du mont Panorama. Il est vêtu d'un anorak jaune éclatant à rayure noire, et il arbore un sourire d'anticipation. Voilà un scénario intéressant pour un type qui a eu une tumeur à l'âge de dix ans et qui, aujourd'hui, porte le dossard "Aveugle" sur son anorak.

David Lazaruk avoue être un peu nerveux. "J'ai déjà vu des pentes de ski; je suis donc conscient des dangers auxquels je m'expose. Je fais du ski avec un ami qui se munit de cloches pour me guider et avertir les autres skieurs, explique David. A bien y penser, j'ajoute beaucoup d'éclat à la scène," dit-il en riant.

De fait, il ajoute aussi énormément de vivacité à son milieu de travail, surtout par les sons qui l'entourent. David répond aux demandes de renseignements généraux à Emploi et Immigration Canada à Edmonton. Il se sert d'un "séquenceur" spécial qui lui indique verbalement à quelle ligne répondre. De plus, il possède une horloge parlante et une montre munie d'une sonnerie. "Avec tous ces sons, c'est la vraie Guerre des étoiles ci", fait-il observer.

Même les machines non parlantes qu'il utilise émettent toutes sortes de bourdonnements et de bruits stridents pour lui donner des messages: par exemple, pour l'avertir qu'il ne reste que cinquante espaces sur une page ou que le courant est coupé. "Ces bruits effraient tout le monde," fait-il remarquer.

Comme pour le ski, David trouve le moyen de vaincre son handicap et de faire la même chose que les autres commis aux demandes de renseignements. Il se sert d'un Versa Braille pour stocker et extraire l'information dont il a besoin pour répondre aux questions et donner des renseignements, notamment les noms et numéros de téléphone. Un peu plus gros qu'un magnétophone, ce micro-ordinateur enregistre sur une cassette les six caractères traditionnels de l'alphabet Braille que David tape sur son clavier Braille. Le Versa Braille recherche et traite l'information sur demande. Il peut également communiquer avec des ordinateurs et des machines de traitement de texte.

David se sert aussi d'un stylo spécial et d'une tablette d'écriture braille qui remplace crayon et papier et d'une machine à écrire en braille. Il dactylographie également sur une machine à écrire ordinaire et vérifie son texte au moyen d'un Opticon – un appareil de lecture compact qui convertit une image imprimée en image tactile que David peut lire avec un doigt. Bien que tout cet équipement ait été acheté par Emploi et Immigration, il appartient à David. "Cela m'a ouvert de nombreux horizons à la Fonction publique" fait-il remarquer.

David est entré à la Fonction publique fédérale il y a près de cinq ans grâce à un service fédéral de placement des clients spéciaux et des immigrants. Le gouvernement et, en particulier, la Commission de la Fonction publique du Canada ont depuis multiplié leurs efforts pour aider les personnes handicapées comme David à trouver un emploi gratifiant. En 1981, des coordonnateurs ont été nommés dans huit régions du Canada et, en octobre 1983, la Commission de la Fonction publique a établi le programme. les personnes handicapées physiquement bénéficient, entre autres, d'une formation et d'une orientation en cours d'emploi ainsi que d'un prêt d'aides techniques essentielles à l'exécution de leur travail.

David croit que d'autres employeurs devront suivre l'exemple de la Fonction publique et embaucher des personnes handicapées. Si on leur donne la chance, les personnes handicapées peuvent accomplir beaucoup de choses, comme l'a prouvé David. Il trouve qu'Edmonton est une ville où il fait bon vivre compte tenu des nombreux organismes qui existent pour les personnes handicapées. L'aménagement urbain en avenues et rues numérotées qui se croisent facilite ses déplacements pour se rendre au travail. Et puis, bien entendu, il y a le ski.

A la mémoire d'Edgar Tremblay

Edgar Tremblay fils de feu François et Lada Tremblay, décéda à l'âge de 57 ans à l'hôpital général d Edmonton le 15 septembre 1984 après une courte maladie

Né le 14 août 1927 à Normandin, Québec où il vécut toute sa jeunesse, il demeura également dans la ville de Québec

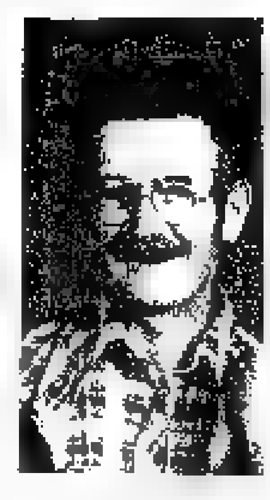
En 1976 il décida de venir s établir dans l'Ouest dans la région de la Rivière Smokey aux alentours de Falher Il était charpentier et rembourreur

Le 23 décembre 1977 il épousa Gilberte St Armand Ensemble ils cultivèrent leur ferme dans la région de Falher tout en opérant l'atelier de rembourrage Le couple vécut sur la ferme jusqu en 1981 Après la vente de la ferme ils déménagèrent à Guy, où ils continuèrent à opérer l'atelier de rembourrage ensemble

Edgar était membre du 4ème degré des Chevaliers de Colomb. Il était un chevalier très actif et toujours prêt à rendre service

Il avait été accepté pour faire la garde d'honneur pour le Pape Jean-Paul à sa visite à Edmonton mais sa maladie l empêcha d accepter Il décéda une journée seulement avant la visite du Saint-Père en Alberta

Les chevaliers membres du 4e degré formèrent une belle garde



M. Edgar Tremblay.

d'honneur à son service funéraire

Il est survécu par son épouse, Gilberte, ses enfants: Jacky et Lissette Tremblay de la ville de Québec, Chantal et Steve Poirier de l'Allemagne, Johanne, Danny, Christian Tremblay de Québec Petits-enfants. Jules et Cécile Aubin de Guy, Gilles et Valérie Gagnon de McLennan, Ray et Yvonne Nugal d'Edmonton Alberta, Michel et Kim St-Armand de Langley C.B., François et Louise St Armand de Falher Léonel et Jean St-Amand de Peace River

Deux soeurs Marie Doyle de Girouxville Noella et Lucien Martel de St-Edmond, Québec

Quatre frères. Lionel et Lucille Tremblay de St Edmond, Québec Sylvio et Madeleine Tremblay de St-Edmond, Québec; Pierre et Jeanne d'Arc Tremblay, de Girardville Québec Roland Tremblay, Rabuval. Québec, et une belle soeur Rita Tremblay : avait été précédé par son frère Lucien Tremblay en 1979

Oncles et tantes. M et Mme Randolf Sliger de Jean Côté, M. et Mme Pierre Boilly Raberval Québec et aussi demi frères et soeurs Il avait 16 petits enfants. plusieurs neveux et nièces et cousins

Le service funéraire fut célébré en l'église St-Guy à Guy, le 21 septembre 1984 le Rév. Père Benoit Frigon, Rév. Père René Bélanger co-célébrèrent la messe. Les servants de messe étaient Paul Doucet et Parker Doyle neveux du disparu

Porteurs. Léo Garand, Clem Aubin, Roger Moore Régent Marcoux, Paul Ruel Maurice Leblanc et Thomas Lessard portaient la croix

Il fut inhumé au cimetière de Guy Les arrangements funéraires furent la responsabilité de Chapel of Memories de High Prairie.

Le travail: un pénible fardeau qu'on ne peut éviter?

par Guy Lacombe

Edmonton - Le travail est souvent considéré comme un pénible fardeau à porter, une inévitable suite du péché originel ou une forme d'expiation pour nos propres péchés.

Cette conception négative a prévalu longtemps dans l'Eglise. Mais de plus en plus, une conception positive du travail s'est donné de solides assises dans la théologie catholique. Aujourd'hui, en effet, le travail est davantage considéré comme une continuation de la création et de la rédemption.

Voilà en résumé la thèse que vient de remettre le Père Gaston Montmigny, OMI, à l'Université Pacific Western (Encino, Calif.) et qui lui a valu un doctorat en éducation religieuse.



Le Père Gaston Montmigny.

Expérience personnelle

C'est à la suite de son expérience personnelle que le Père Montmigny a entrepris cette recherche qu'il a intitulée "La valeur chrétienne du travail" (Teaching the Christian Value of Work).

"L'expérience de ma vie, écrit-il en effet dans la conclusion de sa thèse, m'a appris que les chrétiens ne devraient pas franchir les différentes étapes de leur vie pour ne découvrir qu'à l'âge de 40 ou 50 ans le trésor des vraies valeurs chrétiennes du travail".

Ancien directeur de la maison de retraites de St-Albert (L'Etoile du Nord), le Père Montmigny s'est vite rendu compte lors de ses rencontres avec les retraitants de toutes catégories, "que les gens ont besoin d'un but dans leur vie quotidienne, d'une raison pour accepter avec une attitude positive leur travail quotidien", comme il indique encore dans sa conclusion.

C'est ce qui l'a conduit à faire cette recherche à laquelle il s'est adonné depuis deux ans tout en poursuivant d'autres études, notamment en gestion d'affaires. L'an dernier, en effet, il s'est vu décerner un diplôme dans cette discipline par l'"International Correspondance School" de Philadelphia. Il est également devenu l'an dernier membre accrédité de "Guild of Industrial, Commercial and Institutional Accountants of Canada".

Dans l'introduction de sa thèse, le Père Montmigny fait un survol théologique de la notion du travail depuis le début de l'Ancien Testament jusqu'à nos jours; puis dans le chapitre suivant, il démontre comment le travail est une suite logique et nécessaire de la création de l'univers.

Lieu de travail, lieu de croissance

C'est le travail, en effet, qui a créé et continue de créer le monde, d'expliquer le Père Montmigny; mais c'est le travail encore qui crée la société et en fin de compte l'homme lui-même. Si parfois c'est le contraire qui se produit, c'est que l'homme est mis dans des situations de travail qui sont dégradantes ou qui ne tiennent pas compte de sa dignité humaine.

L'auteur en arrive donc à la conclusion pratique qu'il est nécessaire - et c'est là l'enseignement de l'Eglise - que le lieu de travail soit un lieu qui tienne compte de la dignité humaine, que ce soit un lieu de croissance.

Au chapitre suivant, le Père Montmigny démontre que le travail de l'homme doit être une continuation du travail du Christ, "ce qui lui donne une valeur et un pouvoir de rédemption", comme l'a expliqué le pape Jean XXIII dans son encyclique Mater et Magistra.

C'est ainsi, conclura le Père Montmigny que "le travail du chrétien lui aide à réaliser sa propre rédemption".

Les principes sociaux chrétiens

Dans la seconde partie de sa thèse, l'auteur résume les principes sociaux chrétiens qui sont en quelque sorte les balises grâce auxquelles l'homme peut vivre dans une société où le travail prend une dimension à la fois humanisante et valorisante.

Parmi ces grands principes, il note - bien sûr - la dignité de la personne et les droits de la personne qui s'ensuivent. Mais il y a aussi la nature sociale de l'homme, la nature de la société elle-même, le bien commun, etc. qui sont tout autant d'éléments qui permettent à l'homme de fonctionner normalement dans des conditions où son travail peut effectivement être un véritable prolongement de la création et de la rédemption.

Jamais trop tard

Ces principes chrétiens, de conclure le Père Montmigny, sont de nature à changer radicalement l'attitude qu'on peut avoir face à la vie.

Que de fois, écrit-il, nous avons vu des gens dégoûtés de la vie, dégoûtés d'un travail qu'ils estiment fatigant et ennuyant. "Il n'est jamais trop tard dans la vie pour adopter un ensemble de valeurs qui peuvent apporter une signification nouvelle à ce que le travail peut être et devrait être dans toute vie humaine. Après tout, le travail prend une partie tellement importante de nos activités quotidiennes!".

Présentement en congé sabbatique, le Père Montmigny a passé quinze ans dans le diocèse de Grouard-McLennan avant de devenir directeur de la maison de retraites de St-Albert. Après avoir enseigné une année au Collège Notre-Dame de Falher, il a été pendant treize ans principal et administrateur de l'école indienne résidentielle Assumption, puis en 1970, il a fondé la paroisse de Rainbow Lake, Alberta.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■		■	
2	■							■				
3							■					
4									■			
5				■	■			■				■
6										■		
7					■						■	
8					■			■	■			
9				■							■	
10				■			■			■		
11	■		■									■
12						■			■			

HORIZONTALEMENT

1—Douer de vie, animer.
2—Etat digne de pitié.—Alla à l'aventure.
3—Nasse en osier pour prendre le homard. —Etre convenable.
4—Se comportent.—Allez (latin).
5—Dans une chambre.—Dém.—Petit poème.
6—Inspirer de l'amour.—Soeur.
7—Femelle du rat.—Destinées.
8—Otite, moins une lettre.—Symb. chim.—Poli.
9—Cyclade.—Renverser, culbuter.
10—Bruit.—Lui.—Aimée par Zeus.—Chemin de halage.
11—Personne qui a de la clémence.
12—Fabuliste grec.—Année.—Affaibli.

VERTICALEMENT

1—Enfoncerons.
2—Idée, conception (pl).
3—Fête de l'Eglise (2 juillet).
4—Déesse égyptienne.—Du verbe mettre.—Consonnes.
5—Personnages fantastiques.—Propre aux oiseaux.
6—Qui ne peut être recusé.
7—Jumelles.—Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.—A moi.
8—Saint.—Inf.—Poss.
9—Voyelles jumelles.—Brut—Agent d'affaire.
10—Qui manque de chaleur.—Indubitable.—Toi.
11—Cérémonies.—Près de.
12—Orné.—Tendu.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	V	A	S	I	V	E	E	T	U	T	N	I	O	P
2	R	N	A	T	U	R	E	F	O	E	V	C	I	L	S
3	E	R	R	E	U	R	S	A	O	N	T	I	S	I	E
4	S	L	S	E	R	A	T	O	U	T	D	E	I	O	E
5	I	S	E	R	T	E	L	E	C	A	R	B	U	N	D
6	L	O	R	E	E	N	O	T	E	E	E	O	A	A	I
7	I	H	V	H	M	I	A	S	I	A	G	U	T	S	S
8	T	O	I	F	T	O	I	L	E	S	I	L	E	S	T
9	U	I	T	I	E	T	U	F	O	I	M	.	S	E	U
10	E	D	U	E	R	C	A	S	E	C	E	S	K	S	A
11	I	E	L	R	I	U	R	E	M	U	A	I	E	I	E
12	T	M	E	T	T	R	E	T	I	A	N	T	E	O	V
13	R	I	R	E	S	E	M	O	N	T	R	E	I	S	U
14	A	A	M	E	R	E	A	T	I	A	N	E	S	U	O
15	P	N	O	I	T	A	R	E	C	A	M	E	E	S	N

Amère
atout
Bond
bord
boules
bracelet

Camées
cartes
case
cure

Date
devoirs
douce

Erreurs
êtres
évasive

Fier
frère
faute

Idées

Lanterne
location

Macération
mettre

montre

Nasse
nature
noir
noise
note
nias
nouveauté

Oserait

Particulières

Réponse du no.: PLATINE

pointu
portes

Ramer
régime
rein
remuai
rires
rois

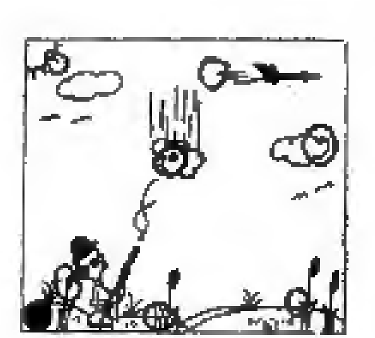
Servitude
sordide

Tares
tenter
toiles
traiter

Utiliser

Vertu

Solutions de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	G	A	C	I	T	E	■	F	E	R
2	■	M	A	L	A	D	I	V	E	■	S	E
3	M	I	T	E	■	A	T	O	U	R	■	C
4	É	T	E	N	D	■	I	R	E	■	P	O
5	T	I	R	E	R	A	■	A	■	S	A	N
6	R	E	■	S	O	I	R	■	V	A	I	N
7	E	■	I	■	I	M	A	N	■	A	N	A
8	■	A	L	I	T	E	R	E	Z	■	S	I
9	E	M	■	M	U	R	E	■	E	T	■	T
10	T	O	I	■	R	A	T	A	■	■	R	■
11	O	U	R	S	E	■	E	R	O	D	E	E
12	C	R	E	E	■	E	S	T	I	V	A	L

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Ecoutez les appels à la pondération qui vous seront prodigués par la personne qui vous aime. Ne reculez pas devant les explications à fournir car une meilleure entente sentimentale en résultera.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Faites confiance à la personne qui vous aime, laissez parler votre coeur. Mettez en relief les sentiments profonds que vous ressentez. Si des problèmes se présentent faites front commun pour les résoudre et les vaincre.

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

Le domaine du coeur est bien influencé. Il y a toutefois un petit chagrin ou une déception. Une réunion sera annulée. Vous aurez tendance à vous inventer une autre réalité. Vous vous sentirez en forme.

BALANCE du 23 sept. au 22 oct.

Il faudra vous adapter à divers événements; faites-le de bon coeur en pensant à l'amour de la personne chère. Vous n'avez pas à prendre part à toutes les réunions; on se passera de votre présence.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Votre attitude devant l'amour est un résumé de vos forces et de vos faiblesses; vous ferez un pas en avant car vous allez au-devant d'une acceptation sereine de l'amour d'un être dépourvu d'égoïsme.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

La personne qui vous aime sera très impulsive avec un sens de l'humour très poussé. Vous serez capable d'imposer l'idéal que votre coeur vous inspirera et qui guidera vos actes.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Vous constaterez que vos amis n'ont pas un idéal élevé et ceci vous contrariera beaucoup. Un peu d'amertume. Quelque chose va se produire dans votre vie sentimentale qui demandera de la sagacité.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Bon climat sur le plan du coeur. Vous serez en forme tenant en éveil par votre fantaisie la personne qui vous aime et qui sera prise par votre charme personnel et votre esprit de répartie.

POISSONS du 20 févr. au 20 mars

Ne négligez pas les opinions de la personne qui vous aime et ne vous laissez pas aller au parti pris. Vous aurez intérêt à réviser vos idées préconçues sur certaines personnes.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Climat très favorable à vos relations affectives. Évitez de manifester des sentiments de jalousie ou d'envie car la personne qui vous aime pourrait ne pas en tenir compte; sa sensibilité sera à fleur de peau.

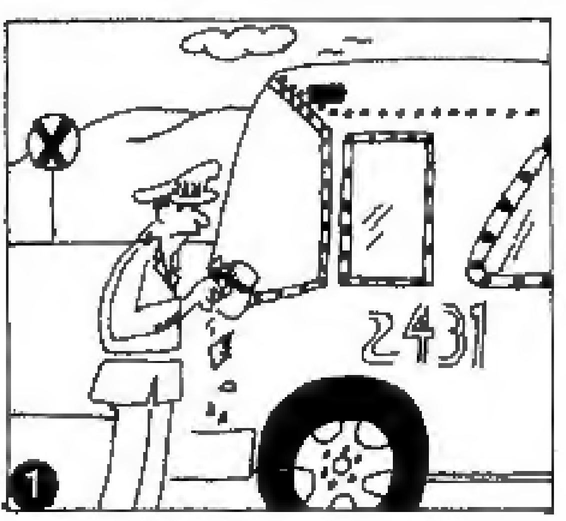
LION du 23 juillet au 23 août

Votre esprit sera tracassé par des problèmes familiaux. Vous aurez tendance à grossir de petits événements. Votre brusquerie n'arrangera pas les choses. La personne qui vous aime ne saura comment réagir.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Des chances amoureuses seront votre lot. Une ambiance détendue, agréable propice à la création d'amitiés spontanées. Ne parlez pas trop de vous-même et ne confiez aucun secret.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Dossiers de l'ACFA

Communications

Coupures à Radio-Canada: La F.F.H.Q. souhaite l'intervention du ministre des Communications

Ottawa - La Fédération des Francophones hors Québec a sollicité cette semaine l'intervention du ministre fédéral des Communications afin de s'assurer que la programmation locale et régionale de langue française de Radio-Canada à l'extérieur du Québec ne soit pas réduite dans le cadre des coupures budgétaires imposées à Radio-Canada.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à M. Marcel Masse le 20 novembre, le président de la Fédération, M. Léo LeTourneau, demande au ministre fédéral d'être vigilant afin de s'assurer que lesdites coupures n'aillent pas à l'encontre de la politique du nouveau gouvernement qui veut appuyer les minorités de langue officielle dans leur développement.

Le président de la Fédération souligne que la radio et la télévision de Radio-Canada constituent l'unique source d'information et de divertissement en langue française pour la majorité des communautés de langue française à l'extérieur du Québec et qu'il ne faut pas accentuer la dimension déjà trop québécoise de Radio-Canada, ce qui aurait pour effet d'aliéner davantage les communautés francophones hors Québec.

M. Léo LeTourneau estime qu'il est possible de couper dans les dépenses générales et administratives du siège social et de la tête du réseau français avant de penser à réduire les budgets de la programmation locale et régionale de radio et de télévision de langue française hors Québec.

Selon M. LeTourneau, les Francophones hors Québec réagiront fortement à des coupures qui seraient faites à leurs dépens alors que certains colonisateurs de la rue Dorchester continueraient d'allouer des budgets impressionnants pour des projets du genre Transat-Tag et que tous les Francophones du Canada ne sont pas encore desservis par Radio-Canada.

La Fédération est prête à collaborer avec le ministre Masse "afin d'explorer de nouvelles avenues pour accroître le choix des émissions de radio et de télévision de langue française pourles communautés francophones hors Québec dans le nouveau contexte budgétaire". Ces échanges inclueraient d'autres organismes comme l'O.N.F. et le Conseil des Arts qui affectent la vie culturelle et artistique des Francophones hors Québec.

"Les Francophones hors Québec s'attendent à ce que le gouvernement canadien indique rapidement à la Société Radio-Canada que la programmation locale et régionale de langue française de Radio-Canada à l'extérieur du Québec constitue une partie intouchable du mandat que doit réaliser Radio-Canada dans le contexte de l'unité nationale et du développement des communautés de langue officielle du Canada" de conclure M. LeTourneau.

La position de l'ACFA

Edmonton, 15 novembre 1984

M. Marcel Masse
Ministre des Communications

Cher Monsieur le Ministre,

Ce n'est pas sans inquiétude que nous avons appris que Radio-Canada s'était fait infliger des coupures budgétaires de l'ordre de $85 millions et qu'en raison de cette nouvelle situation les audiences publiques, qui devaient avoir lieu le mois prochain, ont été remises à plus tard.

Nous prenons néanmoins la liberté de vous faire parvenir le mémoire que nous avons déjà soumis au CRTC et dont copie a été envoyée à Radio-Canada. Nous indiquons dans ce mémoire que nous appuyons la demande de renouvellement de permis de Radio-Canada, mais nous faisons état de certaines réserves que nous éprouvons quant à l'information qui est télévisée par notre poste local, CBXFT.

Notre inquiétude vient principalement du fait que, selon certaines sources non officielles, Radio-Canada s'apprêterait à effectuer des coupures précisément au **niveau des petits postes régionaux "d'arrière-pays".** Il nous semble invraisemblable que la Société effectue ses coupures au niveau des stations qui sont déjà, dans une certaine mesure, **les parents pauvres de Radio-Canada,** provoquant ainsi **la détérioration de services en français à des communautés en situation minoritaire qui sont déjà servies de façon inadéquate.**

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien vous faire bien l'avocat des communautés minoritaires francophones des provinces de l'Ouest auprès de la Société Radio-Canada, pour l'enjoindre d'effectuer ses coupures là où les services auprès de la population seraient le moins affectés.

La population franco-albertaine est déjà mal servie dans sa langue auprès des ministères gouvernementaux, elle n'a pour toute radio et toute télévision française que Radio-Canada: il nous semblerait aberrant qu'on vienne diminuer, de quelque façon que ce soit, le peu que nous avons péniblement acquis au cours des douze dernières années.

Au nom des quelque 63,000 francophones que représente notre Association, je vous soumets donc cette demande, espérant qu'il vous sera possible d'intervenir dans les meilleurs délais auprès de Radio-Canada.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de l'intérêt que vous portez aux communautés francophones dispersées dans les Prairies, et plus particulièrement, je vous remercie d'avance pour ce service que nous vous prions de nous rendre. En terminant, je tiens à vous donner l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guy Goyette
Président général